

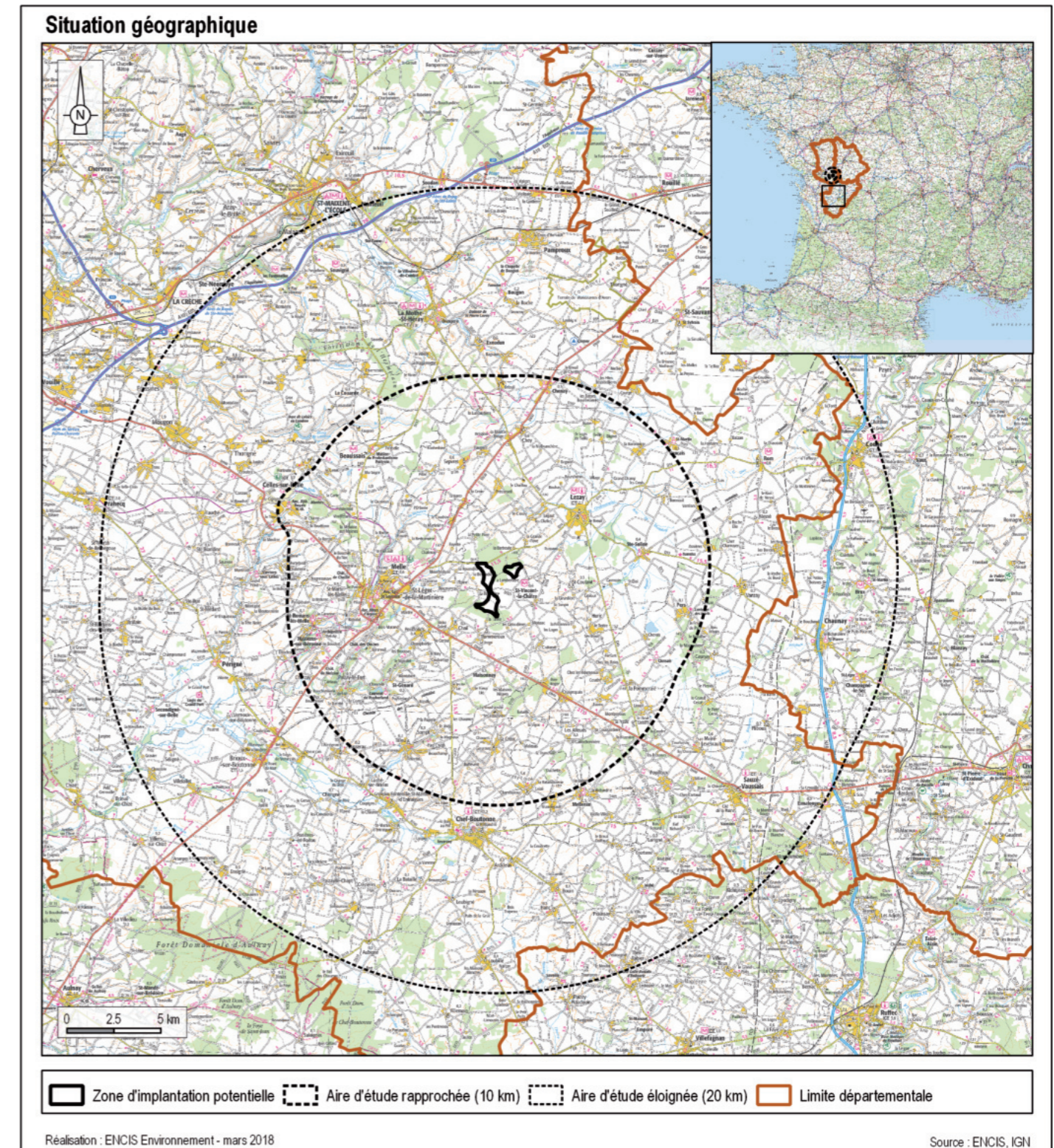
3.1 Le contexte paysager du territoire

L'aire d'étude éloignée à très éloignée correspond principalement à la zone d'influence visuelle potentielle du projet. Dans ce cas précis, l'aire éloignée s'étend jusqu'à 20 km autour du site d'implantation. A cette échelle seront décrites les grandes caractéristiques de l'organisation de l'espace, les unités paysagères et les perceptions sociales du paysage.

3.1.1 Les grandes caractéristiques physiques et humaines du territoire

3.1.1.1 Situation géographique

La zone d'étude se situe dans le département des Deux-Sèvres au sein de la grande région Nouvelle Aquitaine. La ZIP concerne les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et de Fontivillé, dans la Communauté de Communes du Mellois en Poitou. Elle se situe à environ 27 km au sud-est de Niort.



Carte 3 : Situation géographique.